

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS2699

présenté par

M. Laronneur, M. Albertini, M. Fait, Mme Magnier, Mme Métayer, M. Falorni, Mme Carel,
M. Bordat, M. Emmanuel, M. Benoit, M. Ghomi, M. Metzdorf, Mme Le Feur, Mme Panonacle,
M. Vuilletet, Mme Saint-Paul, M. Royer-Perreaut, M. Pellerin, M. Abad, M. Lamirault,
Mme Le Hénanff, M. Patrier-Leitus, Mme Babault, M. Sorez, Mme Violland, M. Vuibert et
Mme Clapot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 36, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.